



Le 14 avril 2025

Dr Denis Prud'homme
Recteur et Vice-Chancelier
Université de Moncton

Sujet : Demande de rencontre

Dr Prud'homme,

Veillez trouver ci-joint le rapport du Groupe de travail pour un nouveau nom de l'Université. Il est le fruit d'un travail rigoureux d'analyse et d'engagement de la communauté en faveur d'un nom rassembleur qui représenterait la communauté qui l'abrite, la mission de l'Université et sa charte provinciale. Le travail s'est échelonné sur une période de onze mois, de mai 2024 à mars 2025.

Le Comité citoyen pour un nouveau nom de l'Université sollicite une rencontre avec la haute direction de l'Université pour vous présenter officiellement et échanger sur le rapport du Groupe de travail pour un nouveau nom de l'université.

Nous souhaitons que cette rencontre soit l'amorce d'une discussion pour la suite des choses, dans un esprit constructif de dialogue entre l'Université et la communauté acadienne et francophone.

Je vous prie d'agréer l'expression de notre profond attachement envers notre Université.

Lise Ouellette

Porte-parole du Comité citoyen pour un nouveau nom

Cc M. Denis Mallet, président du Conseil
Mme Madeleine Dubé, chancelière
M. Adrien Bérubé, porte-parole du Groupe de travail
Mme Lynne Castonguay, secrétaire générale



Choisir un nouveau nom pour notre université

« Un nom qui nous ressemble et nous rassemble »

**Rapport présenté au Comité citoyen pour un nouveau nom
Et au Conseil de l'Université de Moncton**

**Par le Groupe de travail
pour le nouveau nom de l'Université**

Adrien Bérubé

Double diplômé de l'Université de Moncton. Maîtrise de Simon Fraser. PhD de l'Université Laval
40 ans de services, professeur émérite en géographie, ex doyen à l'UMCE

Claudette Lavigne

Baccalauréats en éducation et en histoire, et maîtrise en enseignement de l'Université de Moncton
Carrière en éducation au N.-B.

Nicolas Landry

Baccalauréat et maîtrise en histoire de l'Université de Moncton. Doctorat de l'Université Laval
Professeur en histoire et ex doyen à l'UMCS

Irène Savoie

Baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton. Maîtrise en éducation de l'Université de Montréal
Carrière en éducation postsecondaire au N.-B.

Luc Thériault

Baccalauréat en sociologie de l'UQAM. Maîtrise en sociologie de l'Université de Montréal
Doctorat de University of Toronto. Professeur à UNB depuis 2005

Lise Ouellette,

Baccalauréat de l'Université de Moncton. Maîtrise en sociologie de l'Université de Montréal
Coordonnatrice et secrétaire du Groupe de travail

Avril 2025



« Un nom, c'est bien plus qu'un simple référent. Un nom permet bien sûr de distinguer un individu ou une institution de ses pairs, mais il est aussi porteur d'identité. Pour une institution dans le domaine de l'éducation, le nom occupe une fonction de transmission d'information, d'une part sur la mission de l'Institution, et d'autre part sur son histoire, sa réputation, sa philosophie, sa fonction sociale (Jia et Liu 2008). Il ancre son institution dans un contexte historique, social, économique, géographique particulier. »

Stéphanie Chouinard et Maurice Basque

Dénomination de l'Université de Moncton, État des lieux, novembre 2023, p. 3.

« Le nom est rarement insignifiant. Il produit au contraire des effets extraordinaires : il garantit le passé, nomme le présent, promet un avenir. [...] Être, c'est être nommé. »

Popovici 2000 : 134, dans Chouinard et Basque, idem, p. 3

1. Mise en situation

Depuis mars 2023, notamment dans le cadre de l'*Opération nouveau nom*, un Comité citoyen a travaillé pour que les autorités de notre université cessent d'honorer le nom d'un grand responsable de la déportation des Acadiennes et Acadiens, et la dotent d'un nom qui reflète sa mission et sa charte provinciale. Le Conseil de l'Université a jusqu'à maintenant refusé cette demande, ainsi que toute réflexion publique rigoureuse sur la question.

En mai 2024, devant la volonté favorable clairement exprimée par de très nombreuses personnes de la communauté, et afin de guider le processus du choix d'un nouveau nom dans le respect des règles de l'art de la dénomination des lieux, le Comité citoyen a mis sur pied le « Groupe de travail pour le nouveau nom de l'Université » (ci-après appelé le Groupe de travail)

Le Groupe de travail est formé de six personnes ressources bénévoles qui bénéficient d'une expertise diversifiée et d'un intérêt dans la dénomination des lieux, dans le bon usage des noms propres, et dans la connaissance de l'histoire et des enjeux de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. L'Annexe 1 – *Membres du Groupe de travail pour le nouveau nom de l'Université*, présente de courtes notes biographiques sur chacun des membres du Groupe de travail.

2. Mandat du Groupe de travail

Le Comité citoyen a confié le mandat suivant au Groupe de travail :

- Établir, en collaboration avec le Comité citoyen et après consultation de personnes intéressées, les critères devant guider les propositions et la recommandation d'un nouveau nom ou de différentes options;
- Convenir avec le Comité citoyen d'un processus et de moyens pour engager la communauté dans un exercice démocratique visant à proposer un nouveau nom pour l'Université;
- Animer la consultation, selon l'approche retenue;
- Recevoir les suggestions et propositions de la communauté;
- Soumettre une ou des recommandations au Comité citoyen.

3. Démarches adoptées par le Groupe de travail

Le Groupe de travail a établi les étapes suivantes pour mener son mandat à bon port :

1. Recenser les noms déjà suggérés
 - Inventorier les propositions citoyennes déjà soumises (opinions du lecteur, Facebook, X et autres sources);

- Consulter les éléments pertinents du rapport Chouinard – Basque, ainsi que du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire des changements de nom : le défi de l'Université de Moncton*.
2. Établir un ensemble de critères pour l'analyse des propositions de noms.
 3. Inviter la population à valider les critères et offrir aux personnes intéressées la possibilité de soumettre d'autres suggestions de noms.
 4. Évaluer les noms soumis à partir des critères retenus. Soumettre à la consultation citoyenne une liste restreinte de noms qui performant le mieux par rapport aux critères.
 5. Soumettre au Comité citoyen et au Conseil de l'Université une ou des recommandations quant à un nouveau nom pour l'Université.

4. Aperçu des travaux réalisés

D'entrée de jeu, le Groupe de travail s'est donné comme mission d'identifier avec rigueur, ouverture et transparence un ou plusieurs nouveaux noms qui, ayant le mieux performé à la lumière des critères d'évaluation établis, recueillent un niveau acceptable de consensus dans la communauté.

Par ailleurs, le Groupe de travail reconnaît d'emblée qu'il n'existe pas de nom parfait, ni de nom qui fasse l'unanimité au sein de n'importe quelle communauté ou de n'importe quel groupe. Mais un nom véhicule néanmoins tout un bagage de sens, d'informations, de messages, ce que les auteurs du rapport Chouinard – Basque, mandatés par l'Université en 2023, ont eux-mêmes constaté très clairement. Les deux énoncés importants et significatifs cités en exergue du présent document sont tirés de ce rapport (intitulé *Dénomination de l'Université de Moncton, État des lieux*). Ces idées ont grandement influencé la réflexion du Groupe de travail. Certains des critères retenus pour l'évaluation des propositions de nouveaux noms s'en inspirent directement. Par ailleurs, Le plan stratégique de l'Université, *Cap vers l'avenir*, a aussi été une source de référence.

Le Groupe de travail a amorcé ses travaux en mai 2024. L'Annexe 2 – *Calendrier de réalisation du mandat*, fournit des détails sur l'ensemble du calendrier suivi par le Groupe de travail. Ceux-ci se sont réalisés en trois phases.

4.1 Phase 1 – Recension d'information (noms déjà proposés, arguments pour et contre)

Dans un premier temps, le Groupe de travail a consacré le printemps et l'été 2024 à recenser dans les médias sociaux et traditionnels (et plusieurs autres sources) tous les noms déjà proposés jusqu'à maintenant pour notre université, ainsi que tous les arguments énoncés pour et contre le changement de nom, de même que pour et contre un nom ou un autre. Ceci a permis au Groupe de travail (1) de classer les noms proposés en catégories, et (2) de produire,

à partir de la somme des arguments pour et contre, une courte liste de critères positifs permettant d'évaluer méthodiquement tous les noms suggérés.

4.2 Phase 2 – Validation publique des listes de noms et des critères d'évaluation à retenir

Dans un deuxième temps, à l'automne 2024, le Groupe de travail a dévoilé une liste de tous les noms proposés, et rendu public huit critères à retenir pour évaluer ces noms. La population fut alors invitée à proposer tout autre nom et critère, et à commenter les huit critères de la liste. Au terme de cet exercice de validation, le Groupe de travail a révisé sa liste de noms et ajouté un neuvième critère aux huit initiaux, soit « Tourné vers l'avenir ». Il a procédé ensuite à l'analyse et l'évaluation de chacun des noms de la liste révisée – y inclus celui d'« Université de Moncton » – à la lumière de neuf critères retenus.

4.3 Phase 3 – Acceptabilité sociale des noms qui se démarquent

Dans un troisième temps, à l'hiver 2025, le Comité citoyen et le Groupe de travail ont conjointement mis en place un processus public de votation. La population a alors été invitée à se prononcer (1) sur l'acceptabilité de chacun des trois noms se démarquant dans les analyses rigoureuses effectuées par le Groupe de travail, et (2) sur le nom préféré parmi ces trois.

5. Liste de noms proposés dans différentes sources

En tout, plus de 70 nouveaux noms différents ont été proposés par la communauté au cours des années. En regroupant les versions légèrement différentes d'un même nom, le Groupe de travail a compilé une liste de 47 noms qu'il a par la suite analysés à la lumière des critères retenus. L'Annexe 3 – *Classement préliminaire selon les critères retenus*, présente cette liste et l'évaluation des 47 noms.

6. Critères retenus pour le choix d'un nouveau nom

La consultation menée afin de valider les critères souhaitables pour évaluer les noms proposés a fait ressortir l'importance d'un neuvième critère – un nom tourné vers l'avenir – qui a ainsi été ajouté aux huit initialement retenus par le Groupe de travail. De plus, un dixième critère – celui de l'acceptabilité sociale – peut maintenant être mesuré en fonction des résultats obtenus lors du vote citoyen.

Liste de 10 critères à retenir pour l'évaluation d'un nouveau nom pour notre université

Critère 1 : Acadianité

Le nom reflète l'origine/l'identité acadienne de l'institution.

Critère 2 : Mission francophone

Le nom reflète la mission/la nature francophone de l'institution.

Critère 3 : Université réseau

Le nom respecte la nature provinciale réseau de l'institution.

Critère 4 : Visibilité auprès de la clientèle hors NB

Le nom favorise la reconnaissance/le recrutement à l'échelle du Canada atlantique, canadienne et internationale.

Critère 5 : Efficacité

Le nom facilite le marketing et simplifie son usage sur le web (nom court, facile à retenir).

Critère 6 : Neutralité

Le nom évite les consonnances religieuses, politiciennes, polarisantes.

Critère 7 : Pérennité, durabilité

Le nom évite les effets de mode et sera toujours significatif en 2050.

Critère 8 : Autre qualité

Le nom possède une autre qualité importante et innovante, non prise en charge dans les autres critères établis.

Critère 9 : Tourné vers l'avenir

Le nom ouvre la porte à un projet d'avenir collectif innovant.

Critère 10 : Acceptabilité sociale

Le nom reçoit un vote positif d'un nombre important de personnes ayant participé à l'exercice de vote pour un nouveau nom.

7. À propos des trois noms soumis au vote citoyen

Trois noms ont été soumis au vote citoyen pour un nouveau nom de notre université. À l'exception du nom « Université Antonine-Maillet » (voir explication 9.4), il s'agit de trois noms qui ont le mieux performé par rapport aux neuf premiers critères.

7.1 Université d'Acadie

Le nom « Université d'Acadie » performe bien au niveau des critères. Le Groupe de travail a réfléchi à l'article qui devrait réunir les mots « Université » et « Acadie ». Il a conclu que la formulation avec le « d' » s'avérerait la meilleure option. Ainsi orthographié, ce nom affirme que notre université est d'Acadie, cela est indéniable, tout en étant à la fois plus inclusif et plus respectueux que d'autres variantes. En effet, sous cette forme, ce nom ne prétend pas que notre université est la seule université acadienne en Acadie, ni que l'Acadie se trouve seulement au Nouveau-Brunswick.

7.2 Université francophone Atlantique

Le nom « Université francophone Atlantique » performe bien au niveau des critères, sans nécessairement se situer aux premiers rangs des plus performants. Le Groupe de travail a quand même voulu offrir au vote citoyen une alternative. Tout en respectant la plupart des

critères, ce nom se différencie des autres noms portant la mention « Acadie ». Bien que ne mettant pas en évidence l'identité acadienne, et ne constituant pas un concept utilisé couramment, le Groupe de travail a convenu de le retenir afin d'offrir un choix différent.

7.3 Université Nouvelle-Acadie

Le nom « Université Nouvelle-Acadie » répond à tous les critères, sauf « Simplicité ». L'exclusion du critère « Simplicité » tient au fait que le concept Nouvelle-Acadie, bien que soulevé occasionnellement, n'est pas commun pour le moment, tant au sein de la communauté qu'à l'extérieur. En revanche, il est la seule proposition retenue pour le critère « Tourné vers l'avenir ». Il implique un concept innovant, de nature à faciliter un travail de développement vers un nouveau projet de société acadien. Il offre un équilibre entre l'héritage acadien et francophone, de même qu'une perspective d'inclusion et de diversité sous-tendue par une conception moderne de l'Acadie. Il favoriserait également la reconnaissance du statut réseau de l'Université.

8. Organisation du vote citoyen

Le vote citoyen s'est déroulé du 14 février au 22 mars 2025, principalement en ligne, par l'entremise de plateformes spécialisées (GoogleForm et JotForm). Des mesures ont été prises pour limiter le vote à un seul par adresse IP. Les personnes ne disposant pas d'outils numériques pouvaient voter par téléphone et parler à une personne indépendante qui gérait les appels en suivant un protocole établi.

Le Groupe de travail a opté pour deux questions sur le bulletin de vote (voir page suivante la capture d'écran du bulletin). La première question se lisait ainsi : « À votre avis, les propositions suivantes sont-elles acceptables pour renommer notre université? ». Pour chacun des trois noms proposés, les personnes votantes étaient invitées à cocher « Acceptable » ou « Non acceptable ». Cette manière de procéder permettait d'évaluer dans une certaine mesure jusqu'à quel point une personne votante était ouverte à accepter l'un ou l'autre des trois noms proposés comme nom de compromis.

La seconde question sur le bulletin se lisait ainsi : « Quel serait votre premier choix pour le nom de l'Université? ». Les personnes votantes pouvaient alors choisir, ou pas, l'un des trois noms retenus par le Groupe de travail.

* Indique une question obligatoire

Le Groupe de travail mis sur pied par le Comité citoyen pour un nouveau nom a recueilli 72 propositions de nom pour l'Université de Moncton. Il a analysé ces propositions à l'aide des neuf critères suivants : 1) Acadianité, 2) Mission francophone, 3) Université provinciale réseau, 4) Visibilité, 5) Efficacité, 6) Neutralité, 7) Pérennité, 8) Tourné vers l'avenir, 9) Autre qualité.

Voici les trois noms qui ont été retenus par le Groupe de travail selon les critères énumérés plus haut. Veuillez noter que même si Google reconnaît votre adresse, le vote est confidentiel.

Q1 - À votre avis, les propositions suivantes sont-elles acceptables pour renommer notre Université? *

	Acceptable	Non acceptable
1. Université d'Acadie (UA)	☐	☐
2. Université francophone Atlantique (UFA)	☐	☐
3. Université Nouvelle-Acadie (UNA)	☐	☐

Q2 - Quel serait votre premier choix pour le nom de l'Université?

☐ 1. Université d'Acadie (UA)

☐ 2. Université francophone Atlantique (UFA)

☐ 3. Université Nouvelle-Acadie (UNA)

9. Résultats du vote citoyen

Avec le vote citoyen, le Groupe de travail cherchait (1) à obtenir une mesure de l’acceptabilité communautaire et (2) un ordre de préférence quant aux trois meilleurs noms identifiés au cours des étapes de travail précédentes.

9.1 Le nombre de personnes votantes

Le Comité citoyen avait établi une cible de 5000 votes, conditionnel pour la poursuite de ses activités. Cette cible a été atteinte, voire dépassée, avec 5467 votes. Cette participation apparaît donc respectable, surtout dans le contexte actuel du bouillonnement de l’actualité politique nationale et internationale, de la fermeture actuelle des autorités de l’Université à toute réflexion publique sur son nom, et des ressources limitées du Comité citoyen et du Groupe de travail.

9.2 Les noms acceptables

La décision du Groupe de travail d’inclure une question sur l’acceptabilité de chacun des noms repose sur la reconnaissance qu’il n’existe pas de nom parfait. Il importe alors de favoriser une ouverture à différentes possibilités acceptables parmi les noms les plus performants par

rapport aux critères. Cette approche peut également favoriser une ouverture à plus d’une option et donc, à prévenir une polarisation excessive des positions.

Dans le tableau suivant (Question 1 - Acceptabilité), il ressort du vote citoyen que deux noms recueillent un niveau élevé d’acceptabilité, soit « Université d’Acadie » et « Université Nouvelle-Acadie ». Il se dégage donc un consensus important que le vocable Acadie serait bien reçu s’il se retrouvait dans le nom de notre université.

Question 1 - Acceptabilité					
	Acceptable	En %	Non acceptable	En %	Total
Université Acadie	3 194	76,0 %	1 010	24,0 %	4 204
Université francophone Atlantique	1 823	45,9 %	2 149	54,1 %	3 972
Université Nouvelle-Acadie	2 646	64,8 %	1 438	35,2 %	4 084
Aucun choix acceptable			588	10,74 %	588

9.3 Le premier choix : un nom qui contient le mot « Acadie »

Tel qu’illustré dans le prochain tableau (Question 2 – Nom préféré), les deux noms incorporant le mot « Acadie » se sont nettement démarqués, recueillant ensemble 4 307 votes (78.78 %). Le nom « Université Nouvelle Acadie » (2 312 votes, 42.29 %) a reçu un nombre quelque peu plus élevé de votes par rapport à « Université d’Acadie » (1995 votes, 36.49 %). Cette préférence du nom Université Nouvelle-Acadie, bien que relativement faible, est cependant significative compte tenu du fait qu’il s’agit d’un concept plutôt récent et moins utilisé dans le vocabulaire populaire.

Il est néanmoins possible de conclure à la lumière du vote citoyen que les deux noms bénéficient d’un large consensus communautaire.

Pour sa part, le nom « Université francophone Atlantique » a obtenu 523 votes. Son taux d’acceptabilité est en-deçà de 50%. Ce concept ne rallie pas la communauté.

Question 2 – Nom préféré		
	Nombre de votes	% du vote
Université d’Acadie	1 995	36,49
Université francophone Atlantique	523	9,56
Université Nouvelle-Acadie	2 312	42,29
Aucune réponse	588	10,76
Plus d’un nom	49	0,90
Total	5 467	100 %

Il convient de noter que 588 personnes (10,76 %) n’ont pas exprimé de préférence quant au nom de l’université. Bien que le Groupe de travail ne dispose pas d’information spécifique pour expliquer cette réponse, quelques commentaires exprimés dans les médias sociaux soulèvent deux raisons : certaines personnes, favorables au changement de nom, trouvent qu’aucun des

noms proposés n'est acceptable (questions 1 et 2); inversement, certaines personnes, opposées au changement de nom, ont manifesté leur désaccord en répondant « non acceptable » aux trois noms (question 1) et en n'inscrivant pas de choix à la question 2.

9.4 Université Antonine-Maillet

Le Groupe de travail a mûrement considéré la possibilité de retenir le nom « Université Antonine-Maillet » parmi les choix offerts au vote citoyen. L'écrivaine Antonine Maillet, ex-chancelière de l'Université, a véritablement marqué plusieurs générations. Cette personnalité acadienne a laissé sa marque sur la scène nationale et internationale, tout en étant rassembleuse de nature et un véritable facteur de consensus. Son legs à l'Acadie et à la Francophonie internationale est sans précédent. Elle laisse entrevoir la pérennité de son œuvre et de son souvenir. Le nom d'Antonine Maillet est du même calibre, dans son champ d'expertise et sa contribution, que celui de l'ancien président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, qui a donné son nom à l'Université Senghor de Dakar.

Cela dit, le Groupe de travail n'a pas cru approprié d'inclure le nom « Université Antonine-Maillet » dans les choix de noms sur le bulletin de vote. Mme Maillet était toujours des nôtres lors du lancement du vote le 14 février. En tout respect, il aurait fallu obtenir son consentement préalable. Cela était hors de portée du Groupe du travail. Notons par ailleurs qu'à moins de circonstances spéciales, les meilleures pratiques de toponymie recommandent de ne pas octroyer le nom d'une personne à un lieu ou une institution de son vivant.

À la suite du décès de Mme Antonine Maillet, le 17 février, de nombreux commentaires exprimés dans les médias et au sein de la communauté ont suggéré que notre université pourrait fort bien en profiter pour adopter son nom. Le Comité citoyen et le Groupe de travail ont immédiatement exploré deux possibilités : soit d'ajourner le vote; soit d'ajouter le nom « Université Antonine-Maillet » sur le bulletin de vote, d'autant plus ce choix figurait déjà au sommet de la grille d'analyse des noms étudiés. En définitive, le vote étant alors déjà en marche, il semblait inacceptable de changer les règles du jeu en cours de route.

Le Groupe de travail est cependant d'avis que l'Université devrait considérer sérieusement le nom « Université Antonine-Maillet » dans toute réflexion éventuelle sur le changement de son nom.

9.5 Classement définitif des noms

La rigueur de l'exercice basée sur l'analyse des noms selon des critères objectifs, la limitation à un vote par adresse IP et le nombre de votes exprimés autorisent le Groupe de travail à conclure à la crédibilité de cet exercice démocratique. L'appui important à un nom qui comprend le mot « Acadie » donne maintenant à l'Université de Moncton une base solide pour justifier une remise en question de son nom. Le tableau page suivante présente le classement définitif selon les critères retenus des trois noms proposés au vote citoyen, ainsi que celui d'Antonine Maillet.

CLASSEMENT DÉFINITIF DES NOMS SELON LES CRITÈRES RETENUS											
	Mission francophone Acadianité (respect)	3 campus	Rayonnement	Simplicité	Neutralité	Pérennité	Tourné vers l'avenir	Acceptabilité communautaire	Autre qualité	Total	
Université Nouvelle Acadie (UNA)	1	1	1	1	0,5	1	1	1		1	8,5
Université Antonine-Maillet (UAM)	1	1	1	1	1	1	1		0,5	1	8,5
Université d'Acadie (UA)	1	1	1	1	1	1	1			1	8
Université francophone Atlantique (UFA)		1	1	0,5	0,5	1	1		1	0	6

10. Recommandations

Afin de réaliser pleinement son mandat, le Groupe de travail s’est donné comme mission d’identifier, avec le plus de rigueur, d’ouverture et de transparence possible, un ou plusieurs nouveaux noms qui soient à la fois largement acceptables à la lumière de critères d’évaluation les plus souhaitables, et en mesure de recueillir un bon niveau de consensus dans la communauté. Au terme de ce long processus, le Groupe de travail est d’avis qu’il a réussi cette mission, et qu’il se trouve maintenant justifié d’énoncer les trois recommandations qui suivent.

10.1 Recommandation 1 – Considérer avec soin un nom incorporant le vocable « Acadie »
« Université Nouvelle-Acadie » et « Université d'Acadie », les deux noms à consonance acadienne soumis au vote citoyen, ont reçu un niveau d'acceptation élevé de la part des personnes votantes. De plus, ils ne sont pas antinomiques.

Le Groupe de travail recommande donc :

Que le Comité citoyen appuie comme possibilités de nouveau nom pour notre université les noms « Université Nouvelle-Acadie » et « Université d'Acadie » (avec une certaine préférence pour « Université Nouvelle-Acadie ») et demande à l’Université d’accorder une attention prioritaire à ces deux noms qui ressortent clairement du vote citoyen.

10.2 Recommandation 2 – Considérer avec soin le nom « Université Antonine-Maillet »
Tel que mentionné précédemment, le nom « Université Antonine-Maillet » n’a pu être inclus dans les noms soumis au vote citoyen, d’abord par respect pour Mme Maillet, de même qu’en raison des règles reconnues de la pratique toponymique. Les nombreux commentaires exprimés dans les médias sociaux et traditionnels suivant son décès laissent entrevoir un appui important pour ce nom.

Le Groupe de travail recommande donc :

Que le Comité citoyen appuie aussi comme possibilité de nouveau nom pour notre université le nom « Université Antonine-Maillet » et demande à l'Université de porter une attention particulière à ce nom dans un processus de changement de nom.

10.3 Recommandation 3 – un processus rigoureux, ouvert et transparent

Les multiples demandes de révision du nom « Université de Moncton » en faveur d'un nom plus représentatif de l'histoire de la communauté, de sa mission, de sa charte, sont légitimes. En cette ère de décolonisation, de nombreuses autres universités et institutions ont procédé au remplacement de leurs noms et symboles pour marquer leur respect envers leurs communautés. Il est incompréhensible que notre université refuse toujours toute discussion publique rigoureuse et transparente sur la question de son nom. Le récent plan stratégique de l'Université affirme que « L'Université de Moncton s'engage à être intègre, bienveillante et à l'écoute afin d'entretenir un climat de confiance qui encourage la libre expression... » Le comportement actuel de l'Université dans la question de son nom va à l'encontre de cette valeur. Cela est inacceptable de la part d'une institution universitaire qui se doit d'être un lieu d'ouverture, de débats et de réflexion.

Le Groupe de travail recommande donc :

Que le Comité citoyen poursuive ses démarches visant l'adoption d'un nouveau nom pour notre université afin que l'Université accepte de reconsidérer sa position, adopte l'un des trois noms déjà considérés comme acceptables, ou à défaut, mette en place un processus rigoureux, ouvert et transparent pour doter notre université d'un nom répondant aux critères identifiés dans ce rapport, un nom qui nous ressemble et nous rassemble.

11. Conclusion

Le Groupe de travail pour le nouveau nom de l'Université dépose avec satisfaction son rapport au Comité citoyen, qui en assurera le suivi auprès de la communauté et des instances dirigeantes de l'Université.

Le Groupe de travail remercie le Comité citoyen de sa confiance, ce qui a permis de mener à bien cet exercice transparent et constructif, reposant sur des principes rigoureux en matière de toponymie et sur l'application de critères objectifs d'évaluation des noms.

Le Groupe de travail remercie également tous les internautes et toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'ensemble de sa démarche, soit en proposant un nouveau nom pour notre université, soit en participant à la validation de nos critères d'évaluation, soit en se prononçant lors du processus public de votation.

Enfin, le Groupe de travail est confiant que les instances de notre université sauront apprécier ce rapport à sa juste valeur, accepteront de reconsidérer leur position, et consentiront à doter notre université d'un nom dont la communauté acadienne et francophone sera fière, un nom qui nous ressemble et nous rassemble.

Annexe 1
Membres
Groupe de travail pour le
nouveau nom de l'Université

- Adrien Bérubé – Professeur émérite de géographie, ex-doyen, double diplômé reconnaissant de notre université (de la première cohorte de 1964 et de nouveau en 1972) et 40 ans de carrière à son service au campus d'Edmundston; son champ d'expertise inclut l'onomastique géographique (étude des noms propres) et la toponymie.
- Nicolas Landry – Après avoir obtenu son baccalauréat et sa maîtrise en histoire de l'Université de Moncton, il a terminé son doctorat en histoire à l'Université Laval de Québec en 1989. Avant son arrivée au campus de Shippagan de l'Université de Moncton en 1991, il a œuvré à titre d'archiviste à l'Université Sainte-Anne de Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse et aux Archives nationales du Canada à Ottawa.
- Claudette Lavigne – Elle détient un baccalauréat en éducation et en histoire ainsi qu'une maîtrise en enseignement. Elle a œuvré dans le domaine de l'éducation durant une trentaine d'années, d'abord dans des écoles secondaires de la province, puis au niveau du district scolaire francophone Sud, pour terminer sa carrière au ministère de l'Éducation et de la Petite enfance du N.-B. Ses dossiers principaux consistaient à la didactique des sciences humaines, à l'accueil des nouveaux arrivants et à la relation avec les Premières Nations. Membre du premier conseil d'administration du Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-est du Nouveau-Brunswick (CAFI), elle a également siégé au conseil d'administration de la Société historique acadienne (SHA).
- Irène Savoie – Elle détient une maîtrise en éducation de l'Université de Montréal, après un premier diplôme de baccalauréat en éducation à l'Université de Moncton, campus de Moncton. Après ses études, elle a occupé pendant 12 ans le poste de professeure de bureautique et de gestion de l'information à l'Université de Moncton, campus de Shippagan (UMCS). Elle a ensuite œuvré dans différents milieux, notamment : conseillère pédagogique au Collège communautaire de la Péninsule acadienne, consultante impliquée surtout dans divers dossiers tant au niveau régional, que provincial et national, comme directrice du Salon du livre de la Péninsule acadienne, adjointe à la direction à l'Institut de recherche sur les zones côtières. Elle a terminé sa carrière à l'Université de Moncton, campus de Shippagan, comme responsable de l'éducation permanente.

- Luc Thériault – Luc Thériault détient un baccalauréat en sociologie de l’UQAM et une maîtrise dans cette discipline de l’Université de Montréal. Il a par la suite poursuivi ses études doctorales à la University of Toronto et il a poursuivi des études postdoctorales à l’UQAM se spécialisant dans les politiques sociales, tout en assurant une charge d’enseignement. Il s’est par la suite dirigé vers la University of Regina où il a combiné l’enseignement et diverses responsabilités dans le cadre d’ententes de collaboration entre le ministère des Services sociaux et l’université. Depuis 2005, M. Thériault poursuit à UNB sa recherche en économie sociale canadienne, et son enseignement en méthodes de recherche et en sociologie.
- Lise Ouellette – Lise Ouellette assure le secrétariat du Groupe de travail sur le nouveau nom. Elle bénéficie d’une large expérience professionnelle dans le développement communautaire et la gestion des organismes et institutions. Ses plus récents engagements professionnels l’ont amenée à la direction générale de l’Association francophone des municipalités du N.-B. et du campus d’Edmundston du Collège communautaire du NB. Elle a aussi occupé des postes bénévoles au sein de différents organismes régionaux, provinciaux et nationaux.

Annexe 2

Calendrier de réalisation du mandat

- Mai 2024: Mise sur pied par le Comité citoyen du Groupe de travail pour le nouveau nom de l'Université.
- Juin - août 2024: recensement de noms proposés dans les médias sociaux et traditionnels, et d'autres sources; revue de critères provenant de diverses sources, incluant la charte de l'Université; le plan stratégique 2023-2028 de l'Université Cap vers l'avenir; le rapport Basque - Chouinard.
- Septembre 2024 - Dévoilement de la liste des noms proposés et soumission d'une liste de 9 critères. Invitation à proposer d'autres noms et critères, et à commenter les critères proposés.
- Octobre - novembre 2024 - Finalisation des critères et de la liste de noms recensés ou soumis. Analyse de 72 noms à la lumière des critères retenus.
- Janvier 2025 - Présentation en conférence de presse des critères retenus et des résultats de l'analyse. Dévoilement des trois noms retenus pour le vote.
- 14 février - 22 mars 2025 : Vote sur les trois noms retenus par le Groupe de travail.
- 17 février 2025 - Décès de Mme Antonine Maillet. Exploration de la possibilité d'ajouter son nom sur le bulletin de vote, son nom ressortant en priorité dans l'analyse des noms. Décision de poursuivre le vote tel qu'amorcé.
- 24 mars : annonce du nombre de personnes ayant voté pour l'un des trois noms 5467.
- Avril 2025 - Finalisation du rapport du Groupe de travail et soumission au Comité citoyen et au Conseil de l'Université.

Annexe 3

GRILLE DE CLASSEMENT DES NOMS PROPOSÉS SELON LES CRITÈRES RETENUS (0 - 1)

NOMS PROPOSÉS	Acadlanité (respect)										TOTAL
	Mission fr. + 3 campus	Rayonnement	Simplicité	Neutralité	Pérennité	Tourné avenir	Autre qualité	Acceptabilité communautaire			
Université Antonine-Maillet (UAM)	1	1	1	1	1	1	1		0,5		7,5
Université (de la) Nouvelle Acadie (UNA)	1	1	1	1	0,5	1	1	1			7,5
Université acadienne (UA)	1	1	1	1	1	1	1				7
Université de l'Acadie, Acadie ou d'Acadie (UA ou UDA)	1	1	1	1	1	1	1				7
Université francophone Atlantique		1	1	0,5	0,5	1	1		1		6
Université Viola-Léger	1	1	1		1	1			0,5		5,5
Université Zachary-Richard	1	1	0,5	0,5	1	1					5
Université acadienne du N.-B. (UANB)	1	1	1			1	1				5
Université acadienne et francophone du N.-B. (UAFNB)	1	1	1			1	1				5
Université Acadie-Francophonie	1	1	1	0,5		1	0,5				5
Université Louis-J-Robichaud (ULR)	1	1	1		1		0,5				4,5
Université Pascal-Poirier (UPP)	1	1	0,5		1	1					4,5
Université Évangéline-d'Acadie	1	1	0,5	0,5		1			0,5		4,5
Université de l'Acadie atlantique (UAA)	1	1	1	0,5		1					4,5
Université francophone de l'Acadie (UFA)	1	1	1	0,5		1					4,5
Université Beauséjour (UB)	1	1			1	1	0,5				4,5
Université de l'Acadie Atlantique	1	1	1		0,5	0,5	0,5				4,5
Université internationale de l'Acadie (UIA)	1	1	1	0,5		1					4,5
Université Beausoleil (UB)	0,5	1	0,5		1	1					4
Université Marie-Léonie	0,5	1	0,5		1		0,5		0,5		4
Université de la Renaissance Acadienne	1	1	1			1					4
Université mémoriale acadienne (UMA)	1	1	1			1					4
Université nationale de l'Acadie (d'Acadie)(UNA)	1	1	1			1					4
Université acadienne Louis-J-Robichaud	1	1	1				0,5				3,5
Université Notre-Dame d'Acadie	1	1	1		0,5						3,5
Université de Moncton				1	1		1				3
Université Clément Cormier	1	1			1						3
Université Louisbourg	1					1	1				3
Université de Moncton				1	1		1				3
Université Nouvelle de l'Acadie	1	1	1								3
Université Maris-Stella / Stella Maris	1		1		1						3
Université maritime de l'Acadie (UMA)	1		1			0,5	0,5				3
Université du Monde (UM)		1	1			1					3
Université du Nouveau-Monde		1	1		1						3
Université du savoir (US)		1	1			1					3
Université fière Acadie	1	1	1								3
Université libre de la Nouvelle-Acadie (ULNA)	1	1	1								3
Université de l'Acadie du Nord (UAN)	1	1	0,5								2,5
Université Beaubassin		1			0,5	1					2,5
Université canadienne des Martitimes			0,5			1	1				2,5
Université Claire-Fontaine		1				1					2
Université francophone du NB		1	1								2

NOTE

Destinataires : Membres du Conseil de l'Université
Expéditrice : Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)
Date : Le 7 juin 2025
Sujet : Ligne de temps et historique de haut vol du dossier du nom de l'Université de Moncton en lien avec les réunions du Comité exécutif, du Conseil de l'Université et du Sénat académique – Nom de l'Université de Moncton

Bonjour,

La présente porte sur le dossier du nom de l'Université de Moncton. À la demande du Comité exécutif (CEX) du Conseil de l'Université (CDU), une ligne de temps et un recueil des principales discussions menées au CEX, au Sénat académique (SAC) et au CDU ont été élaborés.

On rappelle que lors de sa réunion du 5 mai 2025, le CEX a examiné une nouvelle correspondance et un rapport portant sur un sondage mené par le Comité citoyen pour un nouveau nom (CCNN). Ces documents seront présentés à la réunion du Conseil de l'Université le 14 juin prochain.

Le CCNN demande une rencontre avec la direction de l'Université. Voici ci-dessous l'extrait du procès-verbal de la réunion du 5 mai.

A. Dossier : Demande de rencontre du Comité citoyen pour un nouveau nom

Extrait du procès-verbal du Comité exécutif du 5 mai 2025

Le Comité exécutif discute de la correspondance et du rapport. Le Comité note que la décision par rapport au dossier a été prise en décembre 2023 par le Conseil de l'Université. Cette décision a été communiquée au Comité citoyen pour un nouveau nom à plusieurs reprises.

La correspondance du comité et le rapport seront transmis au Conseil de l'Université en vue de sa réunion du 14 juin 2025.

La correspondance sera accompagnée de la décision du Conseil de l'Université, prise en décembre 2023, ainsi que d'informations complémentaires, notamment une ligne de temps du dossier.

Le Comité exécutif souhaite que le Conseil de l'Université prenne position sur la demande de rencontre du Comité citoyen pour un nouveau nom.

Note de la SG : cet extrait n'a pas encore été adopté formellement par le CEX.

B. Ligne de temps des faits saillants du dossier (23 décembre 2023 au 5 mai 2025)

23 décembre 2023	Décision du CDU de ne pas initier un processus de réflexion sur la dénomination de l'université et ce après avoir discuté de la question à la lumière du rapport Chouinard-Basque.
11 janvier 2024	Le CCNN demande au CDU de revoir sa décision et d'enclencher un processus rigoureux permettant à la population et à la communauté universitaire de participer activement à la réflexion sur la question du nom de l'Université.
27 janvier 2024	Le CDU rappelle qu'un important exercice de consultation publique a eu lieu tout au long de l'année 2022. Plus de 2500 personnes ont participé aux ateliers, conférences, colloques, journées de réflexion, réunions, etc. pour réfléchir sur l'avenir de l'Université. Les priorités ont été identifiées et le CDU a voté à l'unanimité en septembre 2023 l'approbation de la Stratégie : Cap sur l'avenir 2023-2028 et la mise en œuvre de la Stratégie. La dénomination de l'Université n'a pas été identifiée comme une priorité par les personnes participantes et n'a pas été au cœur des débats. (...) Le CDU ne soulève aucune question.
5 mars 2024	Une lettre datée du 26 février du CCNN est adressée au président du CDU et au recteur et vice-chancelier de l'Université. Le CCNN sollicite la tenue d'une rencontre afin d'échanger sur la proposition d'un processus d'engagement de la population dans une réflexion sur le changement de nom de l'Université. <u>Résolution du CEX</u> : « Que le Comité exécutif ne donne pas suite à la demande de rencontre et qu'une réponse écrite soit préparée par la Direction des communications ». Vote unanime.

27 mars 2024	Une lettre datée du 27 mars est adressée à Mme Lise Ouellette. Celle-ci rappelle les décisions prises par le CDU relative à la dénomination de l'Université de Moncton, ainsi que le processus de consultation qui s'est tenu dans le cadre de l'exercice de la planification stratégique. La demande d'une rencontre de la part du CCNN n'est pas accordée.
2 avril 2024	Lettre du 2 avril du CCNN ayant comme objet « Un appel au dialogue » est adressée au président du Conseil de l'Université ainsi qu'aux membres. Le CCNN réitère sa demande pour une ouverture au dialogue et une participation de la communauté à une réflexion sur le nom de l'Université de Moncton.
15 avril 2024	Un rapport nommé <i>Changement de nom de l'Université de Moncton : estimation financière</i> daté du 15 avril 2024 a comme destinataire le CCNN et le CDU. André Leclerc, Michel Nadeau, Sylvio Boudreau et Pierre Cadieux sont les auteurs de ce rapport.
23 avril 2024	Une lettre ouverte du président du CDU, Denis Mallet, ayant comme titre <i>Au nom du respect de la décision</i> a été remise aux médias le 23 avril 2024.
29 avril 2024	Un communiqué de presse daté du 29 avril 2024 portant le titre <i>Les coûts du changement de nom de l'Université révisés à la baisse</i> fut envoyé par le CCNN.
6 mai 2024	Le CEX ne retient pas la possibilité d'une rencontre avec le CCNN.
20 mai 2024	Correspondance du CCNN en date du 20 mai 2024 adressée à Denis Mallet et Dr Denis Prud'homme. La lettre demande au CDU de mettre en place un processus de consultation transparent et rigoureux qui porterait sur le nom de l'Université et sa signature
15 juin 2024	<u>Résolution du CDU</u> : « <i>Que le Conseil de l'Université de Moncton réitère sa confiance envers le président du CDU dans son rôle de porte-parole du Conseil et sa confiance envers la mise en œuvre de sa Stratégie Cap sur l'Avenir 2023-2028. » Vote unanime.</i>

27 janvier 2025	Correspondance en date du 27 janvier 2025 de Mme Lise Ouellette, porte-parole du CCNN. Cette correspondance est adressée au président du SAC, Dr Denis Prud’homme, et aux membres du Sénat. Ayant comme objet « <i>Propositions pour un changement de nom, l’avancement de la décolonisation à l’Université de Moncton et signature UMoncton</i> », le CCNN demande aux membres du SAC de suspendre la démarche vers l’adoption d’une nouvelle signature et d’initier une réflexion publique rigoureuse et transparente sur le nom de l’Université. Le CCNN estime que le SAC ne peut pas accorder au CDU l’exclusivité sur les questions de l’identité et de l’orientation de l’Université.
7 février 2025	Après discussion, les membres du SAC sont d’avis que la lettre de Mme Ouellette soit transférée au CDU pour le traitement. À titre de rappel, le CDU a pris position sur le dossier en décembre 2023. La décision a été annoncée à ce moment. Le président d’assemblée demande aux membres s’il y a des questions. Aucune question n’est soulevée.
4 mars 2025	Réunion du CEX - Le président demande qu’une correspondance soit préparée et que celle-ci indique clairement que le dossier est examiné par le CDU en raison de ses attributions et que la décision du Conseil est prise depuis 2023.
5 mai 2025	Lors de sa réunion du 5 mai 2025, le CEX a examiné une nouvelle correspondance et un rapport portant sur un sondage mené par le CCNN.

C. Décision prise le 9 décembre 2023 par le Conseil de l’Université au sujet du rapport Chouinard-Basque

1. Réunion du CONSEIL DE L’UNIVERSITÉ (CDU) : 9 décembre 2023

R : 05-CDU-231209

À la suite de l’analyse du rapport intitulé « Dénomination de l’Université de Moncton – Un état des lieux », rapport préparé par Stéphanie Chouinard et Maurice Basque et déposé le 30 novembre 2023, il est important de tenir compte des faits pour la prise

d'une décision éclairée de prolonger ou non un processus de réflexion sur la dénomination de l'Université de Moncton :

Considérant que lors de sa création en 1963, le nom de l'Université de Moncton a été identifié en fonction de la localisation géographique de son siège social dans la ville de Moncton (Chouinard et Basque, 2023, pp. 8 et 11, Annexe 1) et non en fonction d'un personnage historique;

Considérant que le nom de l'établissement a été le résultat d'une entente en 1963 entre les trois constituantes de l'Université de Moncton (Chouinard et Basque, 2023, p. 9);

Considérant qu'aucune nouvelle information significative n'a émergé depuis la création et les décisions concernant la dénomination de l'Université de Moncton ou depuis les amendements apportés à la *Loi sur l'Université de Moncton* en 1977 et 1994 (Chouinard et Basque, 2023, p. 9);

Considérant qu'il y a absence d'un consensus au sein de la population concernant un éventuel changement de nom de l'Université de Moncton (Chouinard et Basque, 2023, pp. 13 et 14, Annexe 2);

Considérant le peu d'empressement démontré par les membres de la communauté universitaire au sein des trois campus concernant la demande portant sur la dénomination de l'Université de Moncton (Chouinard et Basque, 2023, p. 12);

Considérant qu'il est difficile de jauger le risque ou le bénéfice qu'un changement de nom aurait sur le capital de marque, la notoriété et l'étendue du réseau de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, en Atlantique, au Canada et dans la Francophonie (Chouinard et Basque, 2023, p. 41);

Considérant que la priorité du Conseil de l'Université est la mise en œuvre du plan opérationnel institutionnel pour réaliser la *Stratégie Cap sur l'avenir 2023-2028* qui est le résultat d'une importante consultation auprès de la communauté universitaire et civile, des parties prenantes et des partenaires communautaires de l'Université de Moncton (Procès-verbal CDU-230923; www.umoncton.ca/gouvernance) et que cette consultation importante n'a pas soulevé la dénomination de l'Université de Moncton comme étant une priorité;

Considérant que l'Université de Moncton prévoit un engagement important en ressources humaines et en ressources financières pour la mise en œuvre du Plan opérationnel institutionnel (Plan opérationnel institutionnel, adopté par le Conseil de l'Université le 23 septembre 2023, 35 pages);

Considérant l'importance de réaliser la *Stratégie 2023-2028* pour assurer un milieu de vie, d'étude, de travail, d'enseignement, de recherche et d'engagement communautaire, sain, bienveillant, dynamique, stimulant et transformateur; un milieu qui s'articule autour du projet transversal intitulé « *Réinventer le réseau pour*

la pérennité de l'Université de Moncton comme chef de file en Acadie et dans la Francophonie » et des sept (7) projets phares suivants :

- 1) construction de résidences sur nos trois campus,
- 2) rénovation du Centre d'éducation physique et sportif (CEPS),
- 3) programme de leadership et de développement professionnel mettant l'accent sur la diversité et l'équité,
- 4) centre d'excellence en pédagogie universitaire et sur la créativité et l'engagement,
- 5) création d'instituts de recherche,
- 6) incubateur de résolution d'enjeux sociaux; et
- 7) modernisation de l'infrastructure numérique.

(Plan opérationnel institutionnel adopté par le Conseil de l'Université de Moncton, le 23 septembre 2023, 35 pages);

Considérant le sentiment d'appartenance capitalisé depuis la création de l'Université de Moncton par ses 42 000 personnes diplômées, par les membres de la communauté et par les personnes et organisations engagées envers l'Université de Moncton, une université acadienne et de langue française, au Canada et à l'international,

Sébastien Dupuis, appuyé par Mathieu Lemieux, propose :

- 1) de ne pas prolonger le processus de réflexion sur la dénomination de l'Université de Moncton;
- 2) de développer des stratégies et des outils pour contextualiser l'origine du nom de l'Université de Moncton et rendre visible cette contextualisation;
- 3) de réviser la politique de toponymie de l'Université de Moncton pour étudier des demandes de cette nature en tenant compte des meilleures pratiques au Canada.

Vote sur R05

Pour : 22

Contre : 1

ADOPTÉE

FIN DU DOCUMENT